

PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIGIDBNY
LE MARDI 20 FÉVRIER 2024 à 19 H 00,
À L'HÔTEL DE VILLE DE NICOLET

Étaient présents pour les municipalités :

Monsieur Claude Lefebvre	Baie-du-Febvre
Monsieur Pierre Moras	Bécancour
Monsieur François St-Germain	Grand St-Esprit
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Monsieur Tommy Gagné-Dubé	Manseau
Madame France Trudel	Nicolet
Madame Sandra St-Amour	St-Célestin Paroisse
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Levrard
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur Jean-Luc Boisclair	Sainte-Perpétue
Monsieur Laurent Marcotte	Saint-Léonard d'Aston
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Madame Fannie Boisvert	Saint-Sylvere
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval
Monsieur Mario Demers	Ste-Sophie de Levrard

En l'absence des délégués de Wôlinak, d'Aston-Jonction ainsi que de St-Wenceslas, formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la municipalité de Lemieux. Étaient aussi présents : Madame Marie Poirier, adjointe administrative, ainsi que Monsieur Mario Lacroix, directeur général, secrétaire-trésorier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Madame Céleste Simard souhaite la bienvenue aux administrateurs, constate le quorum et la réunion débute à 19h00.

2024-13 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Madame Sandra St-Amour
Appuyé par Madame France Trudel
Il est unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

ADOPTÉ

2024-14 3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 23 JANVIER 2024 À 19H00.

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyée par Madame Fannie Boisvert
Il est unanimement résolu

4-FINANCE PROCESSUS ANNUEL D'AUDIT

4.1- Compte-rendu du vérificateur / États financiers se terminant le 31 décembre 2023

Avant de débiter sa présentation, M. Julien adresse ses remerciements à Monsieur Lacroix et Madame Poirier pour leur collaboration dans le processus d'audit, ce, à la suite de quoi, il présente l'ordre du jour et explique les documents dans le cadre de sa présentation soit : Constatations de l'auditeur – exercice 2023, et dépôt du rapport sommaire pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

M. Julien présente et explique le document « Constatations de l'auditeur ». Dans ce rapport, l'accent est mis sur les éléments suivants : présence d'anomalies non corrigées dans les états financiers considérées comme manifestement négligeables, aucune fraude ni aucun cas de non-conformité aux lois et règlements et aucun problème n'a été relevé relativement à des contournements des contrôles par la direction.

Monsieur Julien présente et explique aux membres les états financiers, lesquels montrent à la page 22 aucun déficit en 2023 comparativement à 138 935\$ en 2022. Le total du surplus accumulé quant à lui est de 1 603 253\$ incluant des immobilisations de 19 727\$ au 31 décembre 2023 comparativement à 1 680 367\$ incluant des immobilisations de 32 023\$ au 31 décembre 2022 que l'on retrouve en page 25. Finalement, des charges de 5 347 849\$ en 2023 versus 5 030 013\$ en 2022.

2024-15

4.1.1 Adoption des états financiers

ATTENDU QUE

aucun questionnement, nécessitant une démarche de révision ;

ATTENDU QUE

l'administration de la RIGIDBNY a depuis septembre 2023, à sa disposition, un service d'aide administratif ainsi qu'informatique qui gère les problématiques sans délais et à un coût moindre ;

En conséquence,

Sur une proposition de madame France Trudel
Appuyé par monsieur Pierre Moras

Il est unanimement résolu d'adopter le Rapport financier terminé le 31 décembre 2023

ADOPTÉ

2024-16

4.2- Acceptation des comptes du 1er janvier 2024 au 31 janvier 2024, pour un montant de 511 798,64 \$

En conséquence,

Sur une proposition de monsieur Pierre Carignan
Appuyé par Monsieur Yvon Potvin

Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période s'étendant du 1er janvier 2024 au 31 janvier 2024, pour un montant de **511 798,64 \$**

2024-17

4.3- AVIS PUBLIC / PROJET DE RÈGLEMENT / RÉMUNÉRATION DES ÉLUS. Hausse de 4,1% proposée.**ATTENDU QUE**

L'IPC de janvier 2024 a démontré une hausse de 4,1%

En conséquence,

Sur une proposition de Madame Sandra St-Amour
Appuyé par Monsieur François St-Germain

Que la Régie accepte cette hausse de 4,1% pour l'année 2024, concernant la rémunération des élus.

ADOPTÉ

• DÉCOULANTS ET QUESTIONS

- Transmissions des feuillets d'impôts 2022

Madame Marie Poirier informe les membres que les feuillets d'impôts pour l'année 2023 ont été postés

- Appel d'offre de candidature

Conformité, contact et 1^{ère} rencontre.**• INFORMATION GÉNÉRALE**

- **ACDC** : Pas de subvention pour les poubelles de cuisines ni pour la campagne d'ISÉ
- **ÉEQ** : Préparation complétée
- **Composteur en bois vendu par la RIGIDBNY en 2024 (vidéo disponible)**

5-ÉCOCENTRES (contrats de transport, disposition et de gestion)

2024-18

5.1- Écocentre de Nicolet : gestion de l'écocentre, contrat du transport et de la disposition des matières résiduelles par Enfouibec, **Écocentre de St-Grégoire appartenant à Enfouibec**: location clé en main de l'écocentre, ainsi que la gestion des matières.

Nous avons dans les 2 cas une année d'option dont nous pouvons nous prévaloir. Nous devons par contre prévoir aller en appel d'offre à la fin de l'année 2024.

En conséquence,

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyé par Monsieur Laurent Marcotte

Que la Régie accepte de se prévaloir de cette année d'option

ADOPTÉ

2024-19

5.2- Écocentres de Manseau, St-Pierre les Becquets, Ste-Eulalie, St-Léonard d'Aston ainsi que de St-Zéphirin-de-Courval: contrat de transport et de la disposition des matières résiduelles par JY Martel.

Dans ce cas aussi nous avons l'opportunité de se prévaloir d'une année d'option. Dans ce cas aussi par contre, nous devons prévoir aller en appel d'offre à la fin de l'année 2024.

En conséquence,

Sur une proposition de Monsieur Mathieu Lemire
Appuyé par Monsieur Claude Lefebvre

Que la Régie accepte de se prévaloir de cette année d'option

ADOPTÉ

6- DOSSIER DE LA MODERNISATION DES ÉCOCENTRES

Faisant suite à l'évaluation des coûts de modernisation livré par STRATZER, nous devons retourner négocier l'entente originale datant de 2020. Nous devons présenter un plan qui tiendra compte d'une diminution du nombre d'écocentres rénovés (2 ou 3 au lieu de 7 originalement)

6.1- Une présentation des tenants, aboutissants ainsi qu'une solution fut proposée fut faites ainsi qu'une solution fut proposée.

Le projet fut estimé au départ à 837 K\$ et est passé à 2,3 M\$ après la réévaluation par STRATZER en début d'année.

La révision présentée à Recyc-Québec devrait comporter la modernisation de 2 à 3 écocentres

2024-20

6.2- Résolution afin de négocier cette révision avec Recyc-Québec.

ATTENDU QUE

La RIGIDBNY ne pourra défrayer l'augmentation des coûts constatée à la suite de la révision faites par STRATZER

ATTENDU QUE

La RIGIDBNY ne veut pas perdre la subvention de 500K\$ attribué par Recyc Québec afin de moderniser 7 écocentres.

ATTENDU QUE

Ce programme se terminera le 31 décembre 2024, sans aucun délai supplémentaire de prévu.

En conséquence,

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyé par Monsieur Denis Croteau

Que la Régie accepte que le DG négocie avec Recyc-Québec afin de trouver une solution

ADOPTÉ

7- VARIA	Aucun
8- QUESTION DU PUBLIC	Aucune
9- HUIS CLOS	Aucun

PROCHAINE RÉUNION (CONSEIL RÉGULIER) FIXÉE au Mardi, 19 mars 2024,
à 19H00 à LA SALLE DE LA CASERNE DE BÉCANCOUR, (8275, boulevard Bécancour, Bécancour)

2024-21 10-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Monsieur Pierre Moras
Appuyé par Monsieur Pierre Carignan
Il est unanimement résolu

De lever l'assemblée à 21h22



Céleste Simard
Présidente



Mario Lacroix
Directeur général, secrétaire-trésorier